



Le Trait d'Union de Meroux-Moval

Octobre 2020

Le mot du Maire



Chères Mervaloises, chers Mervalois,

La crise sanitaire est, hélas, toujours bien présente et nous devons continuer, sans doute pour plusieurs mois encore, à nous protéger individuellement et collectivement. Les mesures sanitaires sont contraignantes notamment pour les activités collectives mais il nous faut apprendre à vivre avec et adapter nos fonctionnements. Les efforts de chacun nous permettront de retrouver petit à petit une vie sociale épanouie.

Cette situation a conduit le Conseil Départemental à lancer un plan de relance en faveur des entreprises locales de BTP. Une initiative que nous allons soutenir sans tarder. Les chantiers suivants vont pouvoir être lancés et bénéficieront d'importantes subventions :

- la réfection du chemin vert pour un coût 15 390,00 euros HT. 50% de ces travaux ont fait l'objet d'une demande de subvention, au titre du plan de relance, qui a été accordée.
- des travaux sur la rue du Fougerais pour un montant de 8 047,50 euros HT. 50% de ces travaux ont fait l'objet d'une demande de subvention, au titre du plan de relance, qui a été accordée.
- des travaux sur le chemin de Bourogne dont le devis se monte à 8 460,00 euros HT. 50% de ces travaux ont fait l'objet d'une demande de subvention, au titre du plan de relance, qui a été accordée.
- le déplacement des feux tricolores au niveau du pont de chemin de fer en bas de la rue du 15 juillet, ainsi que la création d'une écluse double au niveau de l'entreprise Bolloré représentent une dépense de 20 101,00 euros HT. Une subvention de 9 760 euros (48,55 %) a été demandée au conseil départemental, au titre des communes riveraines de l'échangeur de Sévenans. Cette subvention a été accordée.

Le contexte particulier de cet automne 2020 ne doit pas ralentir nos projets. Nous devons, comme toujours, donc être extrêmement attentifs à l'utilisation des deniers publics, tout en faisant évoluer notre village pour le bien-être de tous. C'est la mission que vous m'avez confiée et je me dois de vous en rendre compte.

Très cordialement,

Stéphane Guyod
Maire de Meroux-Moval

Recensement

Le recensement au sein de notre village aura lieu du 21 janvier au 20 février 2021.

Nous recrutons dès à présent 3 agents disponibles, discrets et motivés sur cette période.

Pour plus de renseignements vous pouvez prendre contact avec la mairie.

Défibrillateurs

Nous vous rappelons que la commune est équipée de 3 défibrillateurs.

- Sur l'ancienne mairie déléguée coté Moval.
- Sur le chalet à louer (anciennement Chalet gourmand) côté gare.
- Au niveau de Part'Âges côté école.
- Un 4ème sera installé d'ici la fin d'année à l'Ouvrage.

Un défibrillateur sauve des vies.



Téléthon

Malgré les circonstances actuelles, le téléthon aura bien lieu cette année. Si vous souhaitez vous y investir, l'équipe du téléthon de Meroux-Moval vous invite à sa prochaine réunion

le lundi 5 octobre à 20h30 à la mairie.

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre Simone et Gilles Houillon par téléphone au 03.84.56.00.83 ou par mail gihouillon@wanadoo.fr



Compteur Linky

La municipalité vous informe que l'installation de ce compteur doit toujours se faire avec l'accord préalable du propriétaire.

En cas de problème vous pouvez contacter la mairie.

COVID-19

Rappel : Le dernier arrêté préfectoral interdit les rassemblements de plus de 30 personnes dans les établissements recevant du public du 28 septembre 2020 au 12 octobre 2020

Nouveau : Activité santé

A partir de 65 ans, 2 nouveaux programmes sont proposés à compter du 20 octobre :

Gym autour de la chaise (renforcement musculaire et mobilisation articulaire) : 18 séances d'1h au prix de 54.25 Euros, les mercredis de 9h à 10h en salle Part'Âges.

Marche tonique : 6 séances d'1h de marche tonique au prix de 15.75 euros, les mercredis de 14h à 15h, rendez-vous à l'espace Part'Âges.

ATTENTION PLACES LIMITEES.

Renseignements et inscriptions auprès de Pauline Robin : 06.44.85.24.25 ou pauline.robin@sielbleu.org



Restauration scolaire et périscolaire

La rentrée est passée mais vous pouvez toujours inscrire vos enfants en restauration scolaire et aux activités du périscolaire les matins, soirs et mercredis matin.

Ces services sont ouverts aux enfants dès la petite section de maternelle.

Rappel des tarifs pour la restauration scolaire :

T1 <=700	T2 700<QF>1600	T3 >=1600	Extérieurs
4.90 euros	5.10 euros	5.30 euros	6.50 euros

Informations et inscriptions auprès de l'équipe d'animation 07.81.11.94.71 ou periscolaire@meroux-moval.fr

Accueil de loisirs vacances d'octobre : Cap sur l'Irlande

Sandrine, Nathan et Florian vous proposent un programme d'activités varié et festif du 19 au 23 octobre, adapté à chaque tranche d'âges (3/6ans, 7/10ans et 11/17 ans).

Programme et informations disponibles sur le site www.meroux.fr ou sur demande auprès de l'équipe d'animation periscolaire@meroux-moval.fr.

Inscription jusqu'au 16 octobre.



Offre d'emploi

La commune recherche un agent en renfort de 11h30 à 13h30 pour son service de restauration scolaire du lundi au vendredi (sauf mercredi). CDD de 8h/semaine. Vous êtes motivé et disponible, envoyez vos CV et candidatures en mairie :

secretariat@meroux-moval.fr



Opération brioches

L'opération brioches se tiendra dans le village du 07 au 10 octobre 2020. Si des volontaires veulent participer à l'aventure pour la vente auprès de nos habitants veuillez prendre contact auprès de Lucienne Lebeuf au 06.73.43.11.62.

Le conseil Municipal a voté

- L'annulation des communes déléguées de Meroux et de Moval
- La prime COVID-19 pour les employés ayant travaillé pendant la période de confinement.
- La demande de subvention pour les amendes de police.
- Le lancement des travaux avec le plan de relance BTP.
- Le lancement des recherches MO-SPS-CT pour le dossier de l'école.
- L'achat d'un défibrillateur et la maintenance des appareils.
- Le remboursement d'arrhes pour la location du fort, pour un mariage annulé.
- Une décision modificative au budget, suite au départ d'un occupant d'un des logements de la commune, et donc le remboursement de sa caution.
- Les tarifs de l'accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 17 ans.

Le conseil a été informé

- Du recensement 2021 qui aura lieu du 21 janvier au 20 février.
- De l'avancement des dossiers Touramont et la zone AUb
- Du dossier déposé auprès de la DDCSPP pour obtenir une aide financière pour soutenir les activités de notre centre de loisirs.
- Du renforcement du pylône Orange près de l'ancien terrain de foot.
- De la réunion de préparation des travaux sur le mandat qui, aura lieu le mercredi 7 octobre.

Etat civil

Naissances :

- Léanna FERRY, née le 15/08/2020
- Alice LIENHARD, née le 27/08/2020
- Lucien MAUVAIS, né le 30/08/2020
- Esmée BOULDJA, née le 12/09/2020

Toutes nos félicitations aux jeunes parents.

Décès :

- M. ENEE Christian décédé le 28 septembre

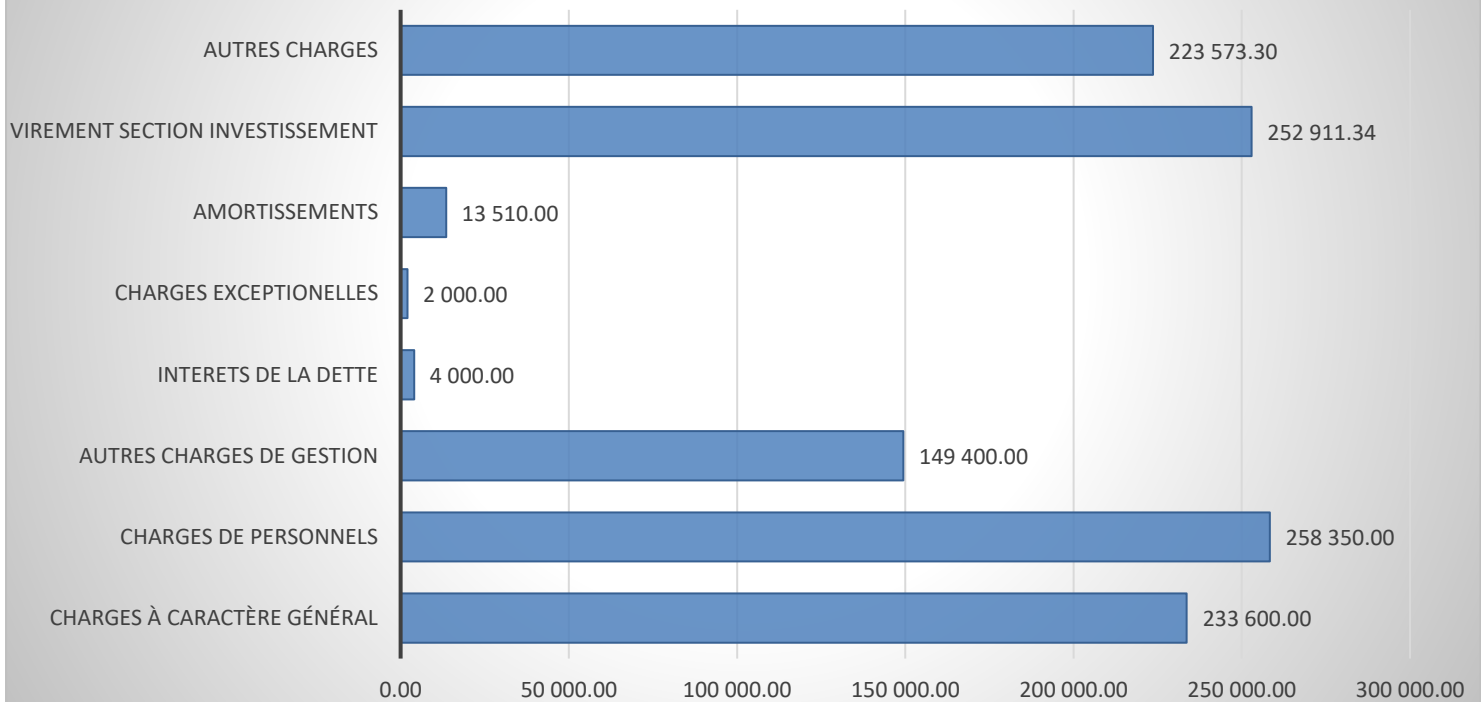
*Nous renouvelons nos sincères condoléances à la famille
endeuillée.*



BUDGET 2020

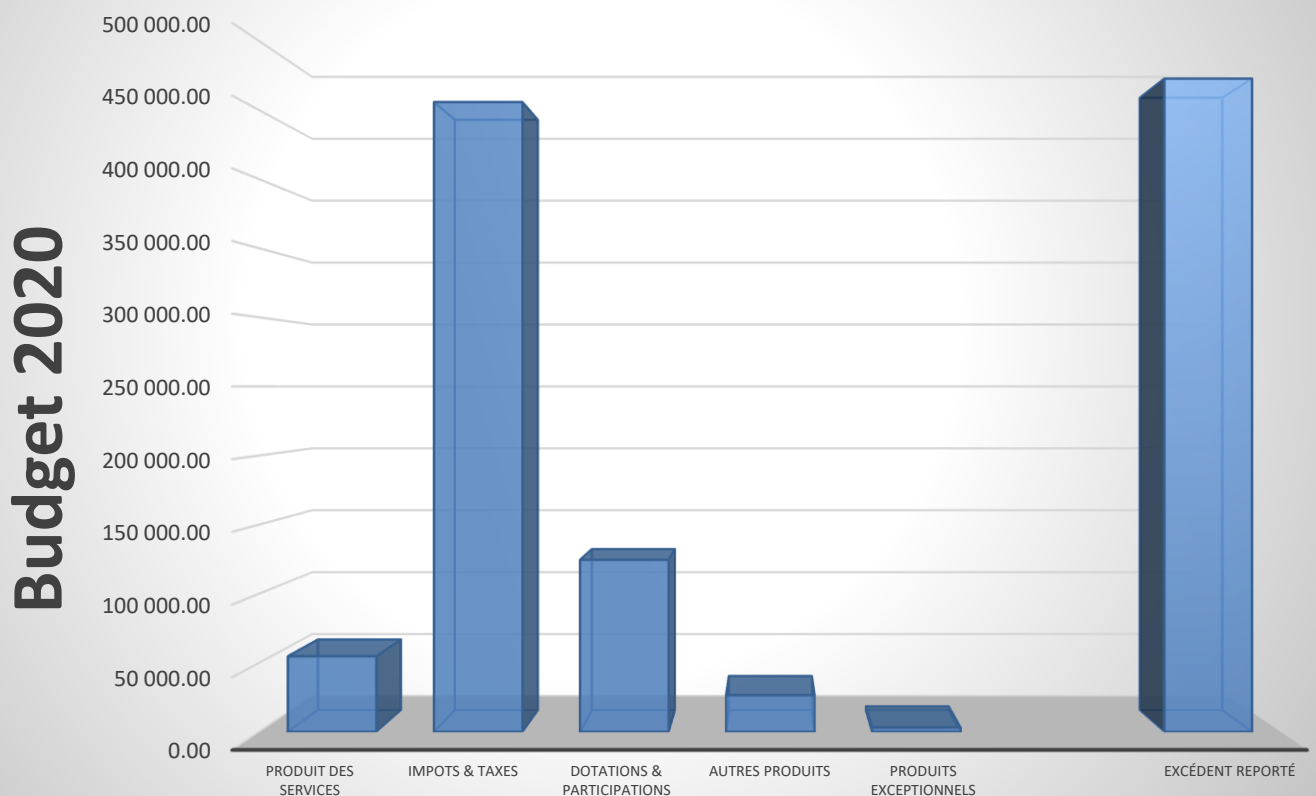
Dépenses de Fonctionnement

1 137 344,64 €



Recettes de Fonctionnement

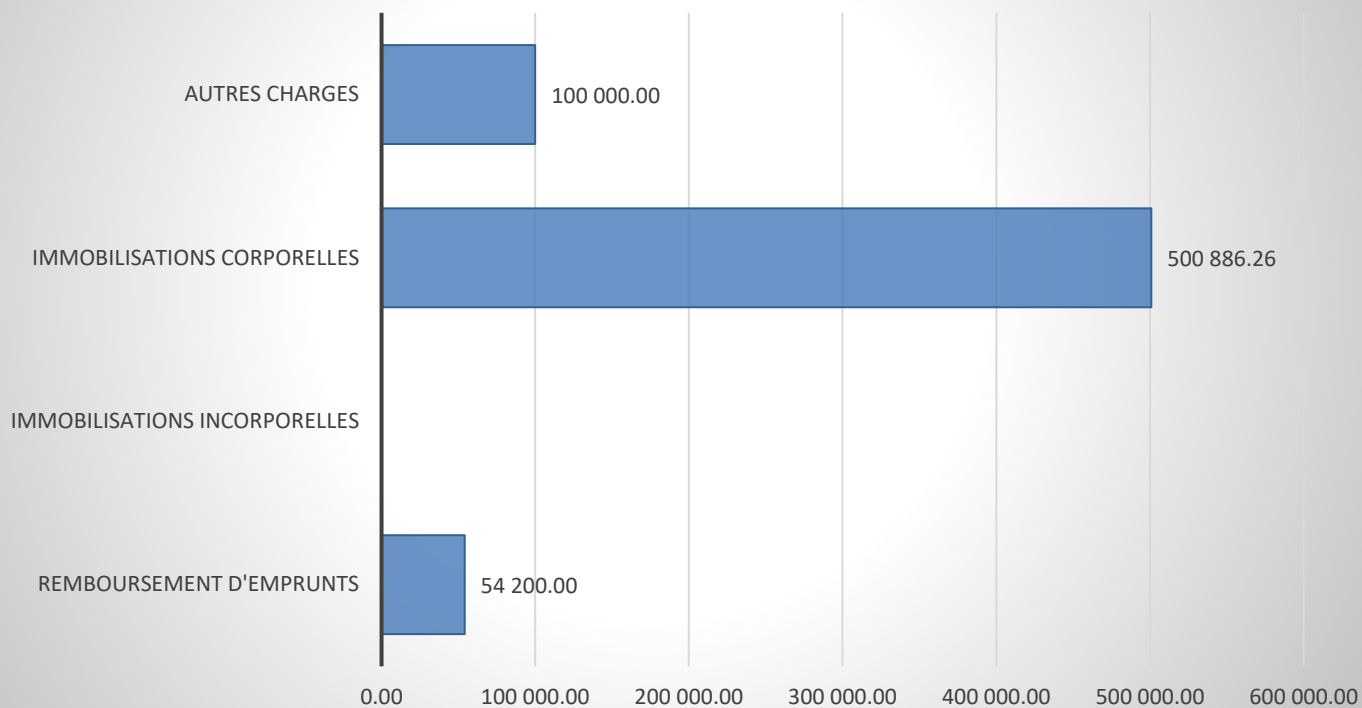
1 137 344,64 €



Dépenses d'Investissement

655 086,26 €

2020



Recettes d'Investissement

655 086,26 €

2020

